

Dépôt Mouscron- Centre
Paraît tous les deux mois,
sauf en juillet-août.
P 501345P



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



Eco-Vie

la revue n°317
Sept-Oct
2021

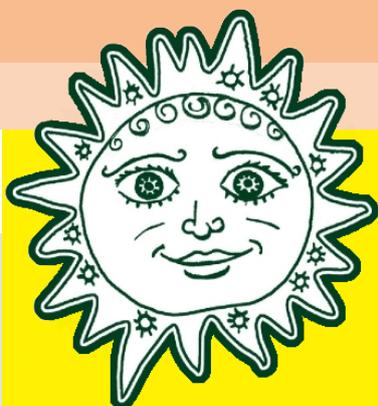
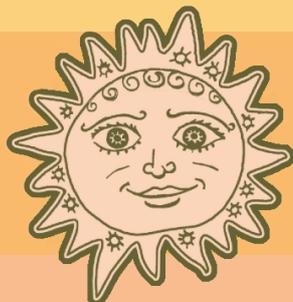
Édito

Chez nous, l'été 2021 aura été plus froid que celui de 2020, plus froid même qu'en 1992 qui détenait le record... Et pourtant ! Même si notre région picarde a pu être épargnée par les pluies torrentielles et les inondations qui ont ravagé une partie de l'Europe (centre et sud-est de la Belgique, Allemagne, Autriche, Pays-Bas) ainsi qu'une partie de la Chine, d'autres comme la Grèce et la Turquie cuisent littéralement sous le soleil et les incendies. Mais déjà, en juin, l'Inde (50,5°C et pénurie d'eau), puis le Canada (Colombie-Britannique, 5) suffoquent et brûlent suite à une canicule impossible où les conditions sèches et la chaleur extrême sont sans précédent. Italie et Midi de la France ne sont pas en reste. En Alaska, il a fait 32°C au lieu des 15 normalement. La Sibérie flambe, ses fumées atteignent le pôle Nord. Et rappelez-vous de l'Australie (relire la revue n°316)

Cette année, le « Jour du dépassement » est arrivé le 29 juillet. « Actuellement, nous utilisons 74% de plus que ce que les écosystèmes de la planète peuvent régénérer, soit l'équivalent des ressources que produirait 1,7 Terre » peut-on lire sur le site du WWF <https://www.wwf.fr/jour-du-dépassement>.

Restons positifs, positifs ! Vladimir Poutine appelle à agir face à des catastrophes naturelles d'une « ampleur sans précédent » et à nous engager de manière profonde et systématique dans le programme climatique et environnemental. A quand les mêmes prises de position par Bolsonaro ?

Xavier, Président d'Eco-Vie



SOMMAIRE

LA VIE d'Eco-Vie

Atelier Cuisine du Monde	p.3
Balades de Martin : Histoire des sentiers et chemins autour du Mont de la Hutte	p.6
Un pas vert demain	p.13
Mois du Doc : Ma voix t'accompagnera	p.19
Agenda	p.24

LES CONSEILS d'Eco-Vie

Trucs et Astuces - septembre '21	p.20
J'ai testé pour vous... Les alternatives au coton-tige	p.21

AMENAGEMENT du Territoire

EPR de Taishan : une situation toujours inquiétante... et de nombreuses questions	p.4
Courrier des Lecteurs : zones inondables	p.5
Brève	p.5
Peut-on tout faire dans un site classé ?	p.7

EDITORIAL p.1

DECOUVERTE nature

Odeur, groupe sanguin : Pourquoi certaines personnes se font-elles plus piquer par les moustiques ?	p.8
Abeilles, varroa : chimie vs sélection naturelle	p.9

ECO-VIE Junior Grisou

Les fourmis	p.22
-------------	------

SOCIETE... en évolution

Le mérite, ça ne se mérite pas	p.10
La Terre brûle et se noie, je m'en fous si je peux me payer mes plaisirs !	p.14
On se contente de peu	p.16
Vive les paiements sans contact	p.17
Elles iront toutes au paradis	p.18
Quelques enjeux, quelques problèmes	p.18

Ce 9 octobre, nous mangerons tchéchène...

nos animatrices seront Khava et Marem



Editrice responsable : Sylvia Vanmesche 34 Rue de l'Oratoire - 7700 Mouscron

17h45 à La Prairie

inscription obligatoire avant le 4 octobre

via eco-vie@skynet.be ou +32 (0)56 337213 ou +32 (0)477362212

Atelier

CUISINE du MONDE

15 € (repas + vin) ou 12 € (repas uniquement)



EPR de Taishan : une situation toujours inquiétante... et de nombreuses questions

<https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-de-Taishan-une-situation-toujours-inquietante>

Communiqué du 26 juillet 2021

Plus d'un mois après le signalement d'une situation radiologique inquiétante sur le réacteur n°1 de l'EPR de Taishan liée à la détection d'assemblages de combustible non étanches contaminant le circuit primaire, la situation reste préoccupante.

Ce jeudi 22 juillet 2021, dans un communiqué publié suite à un conseil d'administration avec son partenaire chinois CGN [1], EDF a indiqué qu'après avoir pris connaissance des données qui lui ont été transmises, « les paramètres radiochimiques de l'eau du circuit primaire demeurent en-deçà des seuils réglementaires en vigueur ». Mais selon les informations du Parisien, le seuil autorisé de concentration des gaz radioactifs dans le circuit primaire à Taishan est plus de deux fois supérieur au seuil français, et cette concentration ne cesse d'augmenter [2]. EDF a précisé que si une telle situation survenait en France, le réacteur serait mis à l'arrêt.

Mais l'entreprise TNPJVC, qui gère l'EPR de Taishan et dont EDF est actionnaire à 30 %, n'a apparemment pas l'intention d'arrêter le réacteur. Quant à l'Autorité de sûreté nucléaire chinoise, plutôt que de demander la mise à l'arrêt du réacteur, elle aurait, selon les informations de CNN, multiplié par deux les seuils de rejets autorisés début juin, sans que la valeur de ces seuils ne soit connue [3]. Cette fuite en avant de l'exploitant et de l'Autorité de sûreté chinoise est particulièrement inquiétante, laissant craindre des risques pour les riverains et surtout pour les personnes qui travaillent sur le site.

Cette situation démontre bien que le risque nucléaire est démultiplié dans un pays qui ne dispose pas de contre-pouvoirs. Pour autant, elle pose aussi de nombreuses questions concernant l'attitude de l'industrie nucléaire française !

Plus d'un mois après, aucune information n'a filtré

quant à l'origine du problème : résulte-t-il du mode de pilotage de l'exploitant chinois ? D'un problème de conception du réacteur par EDF ? D'un défaut de fabrication des gaines de combustible par Framatome (filiale d'EDF) ? Pourtant actionnaire et conceptrice du réacteur, EDF n'en dit rien !

Ne risque-t-on pas de retrouver les mêmes problèmes sur l'EPR de Flamanville - problèmes qui viendraient s'ajouter aux multiples malfaçons qui criblent ce réacteur, ou même sur celui d'Olkiluoto ? Et si c'est le combustible nucléaire conçu pour l'EPR par Framatome qui est en cause, celui qui a été livré à l'EPR de Flamanville pourrait-il comporter les mêmes défauts ?

Au regard de ces dysfonctionnements avérés et de ces nouvelles incertitudes, il est totalement irresponsable que le gouvernement ait pu mettre en consultation, le dossier d'autorisation d'exploitation de l'EPR de Flamanville [4] comme si de rien n'était.

Nous rappelons l'urgence de mettre un coup d'arrêt au programme EPR, que ce soit en Chine, en France ou ailleurs, et d'engager une sortie du nucléaire. En période de crise économique, gaspiller des milliards dans une technologie dangereuse et dépassée n'a aucun sens !

Contact presse : Martial Chateau - 06 45 30 74 66
Philippe Guiter - 06 77 35 53 03

Notes

- [1] Notons qu'il s'est passé plus d'un mois entre la demande d'organisation d'un conseil d'administration exprimée par EDF le 14 juin et sa tenue le 22 juillet !
- [2] Selon le Parisien, ce seuil aurait été relevé à 324 gigabecquerels par tonne d'eau (contre 150 GBq/t en France) ; le 30 mai 2021, la concentration aurait déjà atteint 290 GBq/t !
- [3] En France, ces seuils sont fixés à un niveau particulièrement élevé
- [4] Dossier par ailleurs extrêmement succinct... et obsolète ; lire notre analyse à ce sujet.



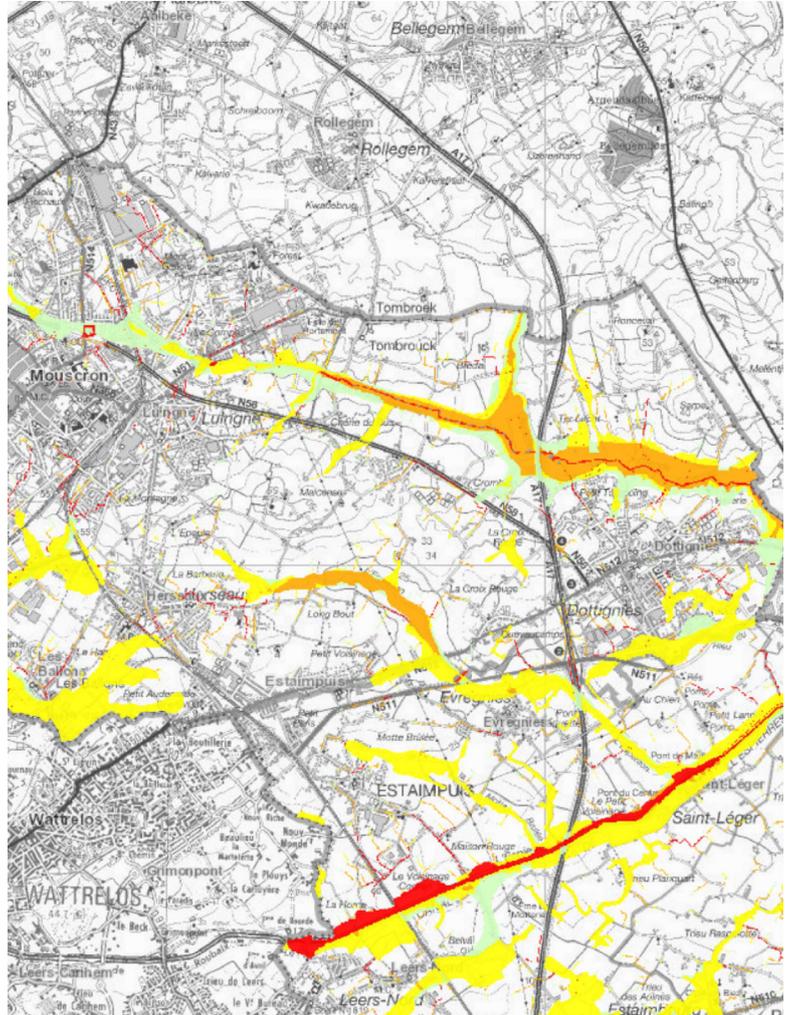
Courrier des Lecteurs

Philippe B. nous demande de répercuter cette info auprès de nos lecteurs, ce que nous faisons bien volontiers vu l'importance du sujet.

Les inondations ont durement touché la Belgique cet été et, du coup, on commence à se poser des questions sur les constructions en zones inondables et le tout au béton ! Le bon sens aurait voulu qu'on se les pose avant ...

Si vous voulez savoir ce qu'il en est pour votre habitation, votre quartier, rendez-vous sur le site <https://inondations.wallonie.be/>. À la page d'accueil, en descendant, vous trouverez la carte d'aléa des inondations. En cliquant sur « [accéder directement à la cartographie en ligne](#) » vous obtiendrez une carte. Vous aurez alors l'opportunité d'indiquer une région, ou carrément votre adresse et la carte s'ouvrira à l'endroit demandé.

Voici ce que cela donne pour la région de Mouscron-Estaimpuis. Ce qui est en vert représente un aléa très faible, en jaune un aléa faible, en orange un aléa moyen et en rouge un aléa élevé.



Et puisque nous parlons *recherche sur internet*, sachez qu'il existe des moteurs de recherche « éthiques » tels qu'**Ecosia** qui fonctionne comme n'importe quel moteur de recherche, à la différence majeure qu'ils utilisent leurs revenus publicitaires pour planter des arbres là où c'est nécessaire (Ethiopie, Brésil, Indonésie, Espagne et dans beaucoup d'autres zones critiques en biodiversité) ou **Lilo**, un autre moteur de recherche qui, tous les mois, redistribue 50 % de l'argent généré par les recherches internet à des projets solidaires. C'est un sujet important tout comme les banques éthiques, c'est pourquoi, nous leur consacrerons un article spécifique dans l'une de nos prochaines revues.

BREVE

Ipalle, l'intercommunale qui gère les déchets de la région, vient de se lancer dans l'éco-pâturage pour l'entretien de ses espaces herbagés [https://hainaut.sudradio.net/?p=7184&fbclid=IwAR1efWt5PY-b4wnWpAv_BKaBM-beFYA](https://hainaut.sudradio.net/?p=7184&fbclid=IwAR1efWt5PY-b4wnWpAv_BKaBM-beFYA%20%3Chttps://hainaut.sudradio.net/?p=7184&fbclid=IwAR1efWt5PY-b4wnWpAv_BKaBM-beFYA). Elle n'est pas toujours ma copine pour les solutions d'épuration mais malgré cela, elle fait beaucoup d'effort pour verdier ses activités. Greenwashing ou réelle volonté environnementale ? Restons positif ! Qu'en pensez-vous ?

A Mouscron déjà depuis un certain temps, la Cellule de l'Environnement va dans le même sens ... des ruches sont installées à des endroits stratégiques pour éduquer les enfants des écoles à la vie des abeilles et des pollinisateurs (on vend même la production de miel au hall du terroir), de l'éco-pâturage avec des moutons et des vaches galloway est aussi d'application à la Fontaine-Bleue, au Pont-Blanc, au Château des Comtes ... le bétail fait une « tournante » entre les différents sites.



Les Balades de Martin

Histoire des sentiers et chemins autour du Mont de la Hutte PLOEGSTEERT



dimanche 17/10

dans le cadre des rv sur les sentiers, tout au long de cette balade de 6 km, accessible PMR, Martin nous contera l'histoire des lieux, l'origine de leur nom ou leur situation historique.

RV à 14h : parking situé au-delà du N° 157 de la rue de Messines à 7782 Comines-Warneton (Ploegsteert).

tous  pied

Peut-on tout faire... dans un site classé?

Le Canal de l'Espierre est un site classé par Arrêté du Gouvernement wallon (AGW 8/9/2000). Il est une fierté touristique de l'entité d'Estaimpuis.

Luis, un membre de notre association, est depuis longtemps un fervent défenseur de l'intégrité du canal. Il s'inquiète de ce qui se passe à Leers-Nord, à proximité de l'écluse, lieu qui pour lui est « le plus exposé aux excès et abus ».

En effet, une « zone de baignade y a été créée, finalisée et a fonctionné depuis le 1/7/2021 - sauf erreur - sans l'avis requis de l'AWaP. Une demande de permis a bien été adressée par la Commune d'Estaimpuis, mais cette dernière a été envoyée aux services du "SPW", Agriculture, Ressources naturelles, DPA, Département des Permis et Autorisations, Place du Béguinage 16, à 7000 Mons, et ce, seulement depuis le... 9/7/2021 ».

Il s'est donc adressé aux services de Madame la Ministre du Patrimoine du Gouvernement wallon à ce propos, « compte tenu de la "politique du fait accompli" qui semble régner au sein de la Commune d'Estaimpuis, depuis de nombreuses années »*.

Luis interroge aussi « à propos des nombreux pédalos et autres canoës sillonnant TOUTE la longueur du bief Leers-Nord - Estaimpuis » car il n'a « pu consulter ni permis, ni document significatif émanant des services compétents de l'Urbanisme et/ou du Patrimoine autorisant ces activités ».

Plus étonnant encore, « l'installation d'un "terrain" de Water-Polo et l'organisation d'un tournoi de "beach-water-polo" directement dans le canal, au droit de l'écluse de Leers-Nord aval ». Luis s'est d'ailleurs permis de joindre dans son courrier le lien <https://www.notele.be/it61-media101035-estaimpuis->

[un-tournoi-de-beach-water-polo-directement-dans-le-canal.html](#) du reportage réalisé par NoTélé, « la télévision de la Wallonie Picarde, où un joueur affirme "qu'il a suffi de demander à M. Daniel Senesael, bourgmestre de la Commune d'Estaimpuis, et puis voilà"...!»

« Il s'agit, nous rappelle Luis, d'actes et travaux effectués au sein d'un site classé au patrimoine wallon. Le Canal de l'Espierre a été placé sur la "Liste de sauvegarde", puis classé considérant - entre autre - l'intérêt scientifique qu'il représentait par la richesse de la faune et la flore colonisant la voie d'eau et ses abords!

Et que, dans le dessein de sauvegarder l'intérêt du site, il était interdit - sauf autorisation PRÉALABLE - accordée conformément aux dispositions légales en vigueur, d'effectuer des actes et travaux qui pourraient en modifier l'aspect, troubler de façon quelconque toute espèce d'animaux sauvages, endommager les arbres et les plantes, et plus généralement mettre en péril la diversité biologique enrichissant les lieux. »

Luis demande encore si « Madame la Ministre pourra nous assurer que toutes les précautions et autres obligations réglementaires en vigueur ont bien été respectées dans le cadre de l'AGW du 8/9/2000, classant comme site le parcours wallon du Canal de l'Espierre ? » Il espère recevoir les infos nécessaires prochainement et nous ne manquerons pas de vous faire connaître sa réponse.

Celles et ceux qui connaissent l'endroit peuvent parfois se réjouir de la beauté du site, de la convivialité que l'on retrouve aux abords de l'écluse leersoise mais est-ce l'endroit idéal ? En ce début septembre, le Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). fait le constat que partout la biodiversité

s'amenuise, s'appauvrit. Doit-on tout accepter, perturber et participer à la dégradation d'un site reconnu pour sa qualité floristique et faunistique, au nom du «fun»? L'année passée, nous avons pu placer des panneaux « Chemin de hélage » pour inciter les promeneurs (piétons, joggeurs, cyclistes ...) à se respecter les uns les autres. Il faudra maintenant inciter tous les usagers à respecter le site, un site qui n'est pas un parc d'attractions, mais, bien qu'il soit un héritage de l'ère industrielle de notre région, il peut revendiquer son statut d'espace «naturel» à protéger.

d'après la lettre de Luis à Madame la
Ministre du Patrimoine

* «les tribunaux ont déjà désapprouvé - et confirmé en appel - à tout le moins deux de ses projets réalisés sans avis de l'Awap, ni permis du fonctionnaire délégué (FDU), direction du Hainaut 1. Bien que « régularisés » de manière cavalière entretemps, ils seraient - actuellement - pendants de nullité au Conseil d'État.

Deux projets « d'éclairage du chemin de halage » initiés par cette même Commune toujours suivant le même principe et méthode ? Dont celui de Leers-Nord - entre son écluse et le lieu-dit « la passerelle » - a été finalisé depuis plusieurs mois, sans avis préalable de l'Awap, sans enquête publique, sans permis du FD de l'Urbanisme, et mené à son terme arbitrairement.

Heureusement, le second projet d'éclairage dudit chemin de halage, celui programmé au sein de l'ancienne commune de 7730 Saint-Léger, depuis la rue du Château d'Eau jusqu'à la rue d'Evregnies a finalement bénéficié - tout dernièrement, sous la pression de quelques citoyens motivés par la protection du site classé - d'une demande d'avis auprès de l'AWaP préalable au dépôt d'une demande de permis d'urbanisme.

Ouf! avons-nous envie de dire !»

Odeur, groupe sanguin : pourquoi certaines personnes se font-elles plus piquer par les moustiques ?

(article paru dans la newsletter de Lys-Nature du 04/07/2021)

Dès les premiers jours de l'été, les moustiques n'attendent pas cette date pour sévir. Vous vous retrouvez avec une dizaine de piqûres et votre conjoint(e), aucune ? Découvrez quelques pistes avancées par des scientifiques.

Ah ! L'été est enfin arrivé ! À nous les vacances, les sorties à la plage, les couchers de soleil, les longues soirées... mais aussi et surtout les moustiques. Véritable fléau, il nous arrive souvent de couper court à un dîner à l'extérieur, de s'empêcher d'ouvrir les fenêtres ou encore de nous transformer en véritable chasseur pour espérer dormir en paix. Vous avez tout tenté pour éviter leur piqûre ? Et bien sachez que certaines personnes sont plus à même de se faire piquer par les moustiques, malgré tous les stratagèmes.

L'importance du groupe sanguin

Contrairement à ce que beaucoup peuvent penser, non, le taux de sucre dans le sang n'est pas le premier critère concernant les piqûres de moustiques. Néanmoins, le liquide a tout de même son importance. D'après une étude réalisée en 2004 par une équipe de scientifiques, les personnes appartenant au groupe O auraient plus de chances de se faire piquer par un moustique. La raison ? Il

contient plus de protéines que les autres. À savoir que ces dernières sont nécessaires à la reproduction des insectes. A contrario, les personnes de groupe B seraient davantage épargnées.

Le rejet de dioxyde de carbone (CO₂)

Si le sang peut être la raison principale des piqûres, le CO₂ entre aussi en compte. Les moustiques étant attirés par ce composé, les personnes qui transpirent sont donc plus facilement la cible des moustiques. Un conseil : évitez de rester dehors après une session de footing. Aussi, si vous êtes enceinte et que vous avez remarqué que vous vous faisiez davantage piquer que les années précédentes, c'est normal. De nombreuses études ont constaté que les femmes enceintes émettent 21 % de CO₂ de plus qu'une personne lambda. Ceci explique cela.

Les odeurs corporelles

Comme vu précédemment, les moustiques vont plus facilement se diriger vers une personne qui transpire, à cause de son émission de CO₂. Mais aussi et surtout, à cause de son odeur. Les endroits où les bactéries cutanées se cachent entrent aussi en compte. À savoir, les pieds, les chevilles, les mains ou encore le front. Avec les moustiques, tout (ou presque) est question de molécules, et on ne peut malheureusement pas faire grand-chose contre ça. On

sait néanmoins que les insectes seraient aussi attirés par la chaleur corporelle et raffoleraient précisément des buveurs de bières. D'après une étude japonaise datant de 2002, la consommation de houblon provoquerait une augmentation de la température corporelle. D'où cet attrait.

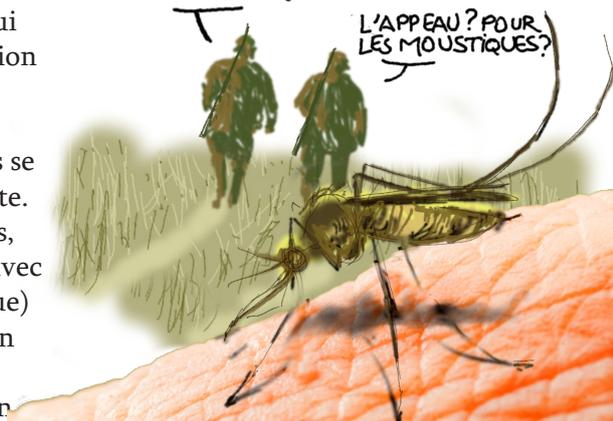
Les couleurs sombres

Enfin une bonne nouvelle. Nous pouvons réduire nos chances de nous faire piquer grâce à nos vêtements. Les moustiques voient très mal, mais ils seraient davantage attirés par les couleurs foncées comme le bleu marine, le marron. Au-delà de la couleur, la raison serait due au fait que ces dernières retiennent la chaleur. Ainsi, comme les moustiques sont attirés par les couleurs sombres, pour vos dîners estivaux, préférez les vêtements clairs, voire blancs.

LA CHASSE EST OUVERTE

ET TOI ? T'AS LA PEAU
QUI ATTIRE LES
MOUSTIQUES ?

L'APPEAU ? POUR
LES MOUSTIQUES ?



Abeilles, varroa :

CHIMIE vs SÉLECTION NATURELLE?

Depuis des années, un acarien (arthropode) *Varroa destructor*, comme son nom d'espèce l'indique, décime nos abeilles et donc notre apiculture locale et ce quasi partout dans notre monde. Ce ravageur a été amené, comme le COVID19, d'un endroit du monde, où l'abeille locale avait évolué avec lui et donc où ils s'étaient adaptés l'un à l'autre.

Mais au fait de venir d'ailleurs, il y a aussi la vitesse à laquelle il est arrivé à un endroit où l'abeille ne le connaissait pas et où il n'avait pas de prédateur naturel. La réponse humaine a été immédiatement de traiter avec des pesticides. Or, cette chimie humaine se combine aux produits naturels de la ruche (miel, pollen, gelée royale, cire) et en casse l'image du dit produit. Et du coup, voir «miel bio» me fait mal. C'est pourquoi je suis très heureux d'apprendre que la science va tenter une autre approche.

Nous nous rendons sur l'Île de GROIX, au large de la Bretagne, face à la ville de LORIENT. Là, l'abeille locale n'a pas mélangé son trésor génétique avec d'autres espèces d'abeilles domestiques. Elle a évolué en fonction des conditions climatiques et de la flore locale et l'apiculture locale est le fait d'amateurs et donc respectueuse de l'abeille puisque le stress de la production n'est pas présent. En 2019, l'analyse d'échantillons de cire des ruches locales a révélé l'absence de molécules "étrangères". Les différents intervenants locaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires depuis +/- 10 ans. L'agriculture locale y a encore recours mais, vu les résultats des analyses, l'usage est respectueux du sol, de la flore et de la faune locale.

Il n'en fallait pas plus pour que POLLINIS* mandate un entomologiste, Jeffery PETTIS**, afin de voir comment l'abeille locale réagit vis-à-vis du varroa. Nous sommes en attente de ses conclusions puisque le mandat de 3 ans a débuté en 2019.

Nous avons espoir que cette étude apportera d'autres pistes, que la simple réponse chimique, afin de lutter

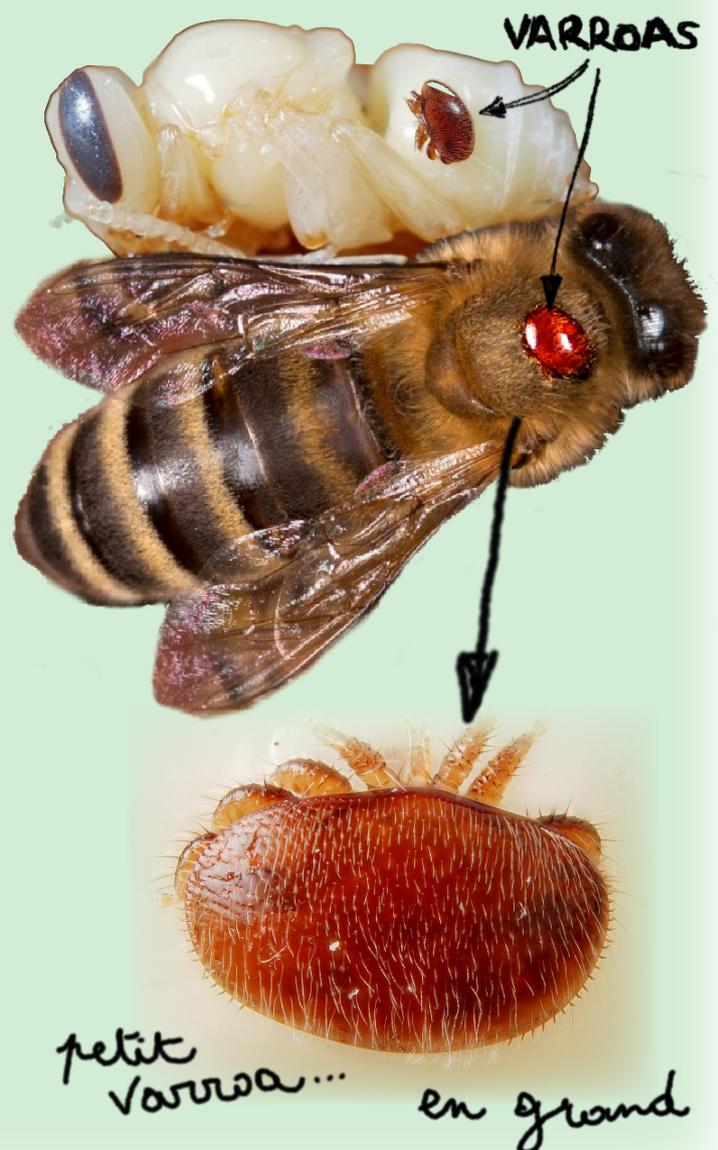
contre ce ravageur.

Martin WINDELS

--

* POLLINIS : se bat pour la protection des abeilles domestiques et sauvages, et pour une agriculture qui respecte tous les pollinisateurs.

** chercheur étudiant le comportement des abeilles.



Le mérite, ça ne se mérite pas !

Déterminismes souverains

La médecine, la biologie surtout, sont devenues des éléments inséparables de la réflexion philosophique. À la lumière des récentes découvertes en génétique, quelle marche de manoeuvre reste-t-il à chaque individu pour disposer de lui-même comme il l'entend, s'interroge dans son livre «L'illusion nécessaire» le Pr. Philippe Meyer, membre de l'Académie des Sciences de France ? L'immense différence physique, psychologique, comportementale, entre les hommes donne à chacun l'illusion qu'il est totalement libre de ses choix, une notion qui est la clé de voûte de l'épanouissement de l'âme. Nous nous trompons, affirme l'auteur. Aujourd'hui, on le découvre petit à petit, la liberté de choisir est menacée par des déterminants de toute nature, par des dons reçus et subis, des contraintes génétiques, des ordres moléculaires qui nous sont imposés. La seule vraie liberté qui reste, c'est celle d'exploiter les acquis de notre existence en les articulant au mieux avec notre patrimoine génétique qui lui est déterminé. Et l'auteur de proposer la naissance d'une nouvelle discipline, une «biophilosophie» qui prendrait en compte tous les acquis de la science pour repenser l'Homme. Spinoza ne dit pas autre chose en affirmant qu'être libre, c'est non s'arracher à ses déterminismes (impossible et absurde), mais c'est apprendre à les connaître, à adoucir les accablants et à valoriser les bienfaits.

Toute la doctrine stoïcienne repose sur la notion d'un destin défini à l'échelle cosmique et d'après lequel l'ordre du monde, la succes-

sion des faits, les événements qui composent la vie humaine sont déterminés selon une nécessité immuable. «Malgré le sentiment que j'ai d'être aux commandes, je suis de plus en plus impressionné par les indices qui paraissent démontrer que mes neurones font tout sans me demander mon avis». («Sept vies en une. Mémoires d'un prix Nobel» Christian de Duve). La plupart des gens ne veulent pas admettre que l'ordre qui régit leur vie soit imaginaire, mais en fait chacun naît dans un ordre imaginaire préexistant ; dès la naissance, les mythes dominants façonnent nos désirs même les plus égoïstes» (Yuval Noah Harari «Sapiens. Une brève histoire de l'humanité»). Les affirmations qui confortent ce paradigme jalonnent l'histoire en grand nombre. Illusoire est donc notre liberté de choisir la trajectoire qui conviendrait le mieux

à chacun d'entre nous. Alors que nous reconnaissons la complète dépendance des animaux à leur instinct, nous nous illusionnons sur notre libre arbitre sous le couvert trompeur d'une intelligence faussement autonome.

Si l'on ne peut qu'entériner nos déterminismes innés, on est légitimement en droit de supposer que nos rencontres, nos expériences, notre éducation, nos connaissances constituent aussi des déterminismes de parcours individuel aussi puissants que ceux fournis à la naissance au même titre que les traditions discutables et les discriminations honteuses, la plupart aux origines trafiquées par l'imaginaire ou même parfois par le surnaturel et depuis longtemps ignorées (le livre «Sapiens» déjà cité les relève pertinemment), font partie de notre arsenal culturel de croyances douteuses.



Pollution des esprits par les mythes culturels dominants

Dans la hiérarchie de notre gouvernance, ces déterminismes innés et acquis tracent de façon indélébile notre profil, occupent tous les postes de commandement et laissent nous leurrer sur notre capacité à corriger leurs diktats.

Le mérite connoté

Quel mérite positif dès lors pouvons-nous revendiquer dans notre vie ordinaire d'avoir rempli correctement la mission à nous assignée grâce aux éléments ad hoc fournis initialement et opportunément récoltés en cours de route ? Le mérite connote l'effort, le volontariat, l'initiative. Rien de tout cela n'existe, si tout nous est fourni et imposé à notre insu ; si nous n'avons qu'à suivre les instructions, comme dans le montage d'un meuble préfabriqué, livré avec les matériaux, l'outillage, les schémas adaptés, où le décodage et la manutention ne dépendent que d'un minimum d'acquis. Même pour les plus doués qui créeront leur propre meuble, quelle gloire peuvent-ils en tirer alors qu'on (?) a mis à leur disposition les matériaux certes bruts mais en même temps tous les moyens nécessaires pour les affiner artistiquement.

Quel mérite en effet reconnaître à Mozart qui, à 6 ans déjà, a composé une oeuvre musicale majeure ? La performance n'est-elle pas du même ordre que celle d'un autiste capable d'aligner sans effort plusieurs centaines de décimales de π ? Aucune éducation, aucune technique, aucun apprentissage acquis pour atteindre un tel niveau. Leur anormalité positive est innée, il suffit de l'exploiter. «Le génie n'est que l'enfance nettement formulée» (Baudelaire). L'auteur conforte ici l'idée de l'innéité d'aptitudes hors normes (en latence dès la naissance), au mérite minoré par la locution «ne que», qui se manifestent à l'enfance par une

extériorisation parcellaire, désordonnée, balbutiante, tâtonnante, indécise, cependant déjà décodable par les plus clairvoyants, mais lisible par les autres plus tard lors de sa pleine affirmation mature. Pourtant applicable aussi à toutes les capacités ordinaires, l'assertion les néglige au seul profit de ces figures exceptionnelles (en bien ou en mal), soulignant ainsi leur fondement constitutif et peut-être génétique (cousinage de génie et de gènes ?) et leur variabilité d'intensité : amplification, affermissement, épanouissement ou atténuation, estompage, étiolement, mais aussi, contrairement aux autres, leur impossibilité d'acquisition ou de conquête. Et même si toute entreprise d'exploitation



des potentialités exige éducation, persévérance, détermination, jusqu'au boutisme, leur mobilisation tient non pas à une liberté de choix, mais bien à l'activation de composants internes et externes (dés)avantageusement octroyés ou distribués. Faut-il pour autant nier la valeur de l'effort dans l'accomplissement de l'activité librement (?) choisie ? Certes non, mais rien de comparable entre un effort alourdi, car accompli sans appétence et sans dispositions facilitatrices, et celui allégé par l'extériorisation d'une attente, d'une latence et de potentialités conscientes ou non. Dans ce cas-ci peut-on encore parler d'effort ou alors dans le sens de mise en place

des moyens nécessaires à l'aboutissement du projet sans qu'il soit question de contrainte ou de coercition ?

Le revers de la médaille du mérite

«Rien de pire qu'une société fondée sur le mérite» (Paul Valéry). Les dominants seraient erronément confortés dans leur supériorité alors qu'une plongée même sommaire dans leur ombre historique mettrait en lumière des héritages, patrimoines, donations, malversations, hasards bienveillants et autres avantages étrangers à leur mérite personnel. Les dominés se sentiraient encore plus responsables de leur infériorité.

La reproduction des strates sociales déjà si active dans tant de secteurs et particulièrement à l'école, en dépit de ses promesses fallacieuses de correctif égalitaire, trouverait une légitimité supplémentaire pour se renforcer et, pourquoi pas ?, accrédirait un peu plus la thèse malthusienne de la limitation des naissances avant tout à l'adresse des

pauvres accusés de ne pas chercher assez à s'extraire de leur condition médiocre et donc de mériter leur sort. Semblable discours est tenu actuellement vis à vis des chômeurs traités d'assistés privilégiés alors que, à l'évidence, ils sont victimes du système économique qui offre l'opportunité aux vrais profiteurs de puiser à leur gré dans une réserve de travailleurs démunis et soumis pour les culpabiliser et les exploiter. En effet qui peut encore croire à la fable d'une absence délibérée de volonté de la majorité des demandeurs d'emploi quand pour une offre se présentent des dizaines de candidats ? Nous sommes entrés résolument dans l'ère post-laborem où le plein

emploi est devenu un leurre et le chômage un alibi à une exploitation vicieuse.

Nos jugements tenus en et au respect

Dans la méconnaissance de l'intime et du parcours de l'autre, il convient de s'abstenir de jugements négatifs ou d'opprobres («il a mérité sa punition») surtout quand ils stigmatisent des comportements défailants aux yeux de l'accusateur et pourtant sans préjudice pour la collectivité. Pétri d'orgueil, l'intolérant exilé, excommunié, uniformisé, sait l'insaisissable, incarne l'absolu, certifie la certitude. Traversé par le doute, le tolérant convoque humblement la diversité, l'invite à partager la table commune et lui réserve même la place d'honneur. Quel bénéfice tant pour l'individu que pour la collectivité que de s'interdire toute injonction ou toute obligation qui sortirait du champ du respect de l'autre, surtout dans le domaine des croyances. Tout est dit, mais rien n'est dit. Car le respect de soi, des autres, de la vie dans toutes ses composantes s'avère des plus fluctuant. Le «Tout coule» d'Héraclite trouve son intuition confortée en permanence dans le quotidien social. Ce concept ne se conçoit que dans la mouvance. Un jour légalisé, le lendemain aboli. Ici on excise et circonscrit, là on interdit la fessée ; ici on sacralise la vache et on se veut végétarien, là on accepte l'élevage concentrationnaire des animaux ; ici on condamne l'avortement et l'euthanasie sans rejet de la peine de mort et là on institutionnalise le mariage gay avec ouverture sur la procréation assistée. Le respect dans ses multiples facettes épouse et épuise trop de couleurs et de formes d'un kaléidoscope imaginaire pour initier une codification universelle et intemporelle. Il ne peut être que le résultat d'un consensus basé sur les vertus d'une conscience, d'une cohérence et d'une honnêteté sans

cesse affûtées, dans l'acceptation des contradictions inhérentes à la condition humaine mais les plus minimalistes possibles. Ce qu'ont compris certains adeptes du «vivre et laisser vivre», fondement du bouddhisme jainiste, qui se déplacent, vêtus de vent et de lumière, c'est-à-dire nus (uniquement les hommes) avec des clochettes attachées aux chevilles pour chasser les insectes éventuellement cachés sous leurs pas et ainsi éviter de les écraser. Leur dépouillement extrême, garant de cette recherche de respect absolu, dépend cependant de la solidarité et donc du degré d'agressivité de ceux qui ont produit la nourriture qu'ils mendient, par exemple au moyen de pesticides, ou les biens (certes infimes) nécessaires à leur survie. Ajusté à mesure plus hu-

**C'EST UN MAGNIFIQUE BÉBÉ
PLEIN DE VITALITÉ ET
DE DÉTERMINISMES!**



maine dans la vie dite ordinaire, jusqu'à ce que non-interventionisme peut-il s'exprimer ? «On ne s'habitue pas à ce que nos actes n'aient aucun sens, que les bons comme les mauvais engendrent au hasard les bienfaits ou la peste. Dieu est toujours, toujours muet. Nous n'avons, pour fonder le bien et le mal, que le sable mouvant des intentions. Rien ne vient nous guider». C'est ainsi que s'exprime un des personnages de Vercors dans «Les Animaux Dénaturés» qui prolonge son raisonnement dans cette logique quelques pages plus loin : «Qu'est-ce qui nous permet de juger ? Sur quoi nous appuyons-nous ? La notion fondamentale de culpabilité, comment

la définir ? Sonder les cœurs et les reins, quelle prétention !».

Aussi à défaut de critères et de jugements objectifs, nous sommes en droit de combattre ce que nous qualifions de mal dans un esprit de protection et de préservation (instincts de sécurité et de conservation obligent) mais pas de punition ou de vengeance. Toute condamnation varie selon le degré de responsabilité dévolue au délinquant ou contrevenant. La justice, digne de ce nom, s'y attelle avec ses faibles moyens à cause de la méconnaissance des mécanismes internes et externes qui ont présidé aux déviances humaines, ainsi (mal)nommées eu égard à un référentiel aussi arbitraire que nécessaire. Il suffit de voir les querelles d'experts qui se contredisent de bonne foi pour se convaincre de l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de poser un diagnostic fiable quant au degré de responsabilité des accusés. Les circonstances aggravantes ou atténuantes ne sont que des reflets superficiels et peu éclairants de structures constitutives, intimes, souterraines, insondables, car ignorées de tous, y compris de l'intéressé, victime de cette «anormalité» négative, pendant de la positive à l'irresponsabilité tout aussi éclatante.

Terminons par un comportement exemplaire qui impose le respect. Celui du chanteur Julos Beaucarne qui, le soir même de l'assassinat de sa femme par un travailleur immigré qu'ils avaient hébergé, écrivit une lettre à la fois émouvante et surprenante pour le commun des mortels, non pour crier vengeance, mais pour oeuvrer à « remettre daplomb et d'équerre la société malade, par l'amour, l'amitié et la persuasion ». Tout en étant « au fond du panier de la tristesse - on doit chacun, dit-on, manger un sac de charbon pour aller au paradis - », il conclut « je pense de toutes mes forces qu'il faut s'aimer à tort et à travers ». Quelle leçon d'humanité !

Pierre Crombez

Que faire des épluchures de pommes ?

Vous ne mangez pas les épluchures de pommes ? Coupez-les en petits morceaux et mettez-les au pied de vos plantes dans le terreau, arrosez. Voilà une petite recette très facile à réaliser n'est-il pas ? Bien entendu, vous pouvez juste mélanger vos épluchures de pommes dans votre compost ou aussi en faire des chips, une tisane, du jus ou du sirop ... autant de petits trucs qui vous permettront de diminuer vos déchets et si cela vous intéresse, je vous transmettrai ces recettes dans les prochaines revues. En attendant, la cellule de l'environnement de Mouscron vous proposera un salon zéro déchet « Un pas vers Demain » qui aura lieu le samedi 23 octobre 2021 de 10h à 22h. Il y aura un tas d'activités, pour tous les âges ... Eco-Vie vous y proposera deux ateliers sur les produits d'hygiène à fabriquer à partir de « déchets » ... ce sera le matin de 10 à 12h ou l'après-midi de 14 à 16h ainsi qu'une conférence sur l'eau à 13h30.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Attention il vous faudra vous inscrire pour les ateliers. (document de promotion pour le salon manque, je l'ai demandé à la cellule de l'environnement ... je ne sais pas s'il est déjà disponible)



La transition, c'est quoi ?

- 4 Conférences
 - 3 Spectacles
 - 1 Concert
 - 4 workshop avec Familles zéro déchet
 - 6 Tables rondes
 - 15 Ateliers
- matin ou après-midi sur inscription

Venez prendre part au **Forum** de la transition ...

23 octobre 2021

dès 10h

 en live sur RQC et Facebook



Salle « La Grange »
Parking de la Vellerie
48 Avenue de Rheinfelden
7700 Mouscron



La Terre brûle et se noie, Je m'en fous si je peux me payer mes plaisirs !

Aujourd'hui, presque plus personne ne peut se voiler la face : le réchauffement climatique est bien la cause des inondations, des canicules inédites et des incendies que nous avons connus cet été.

Le dernier rapport du GIEC, plus encore que les précédents, montre qu'il est urgent d'agir et de réduire drastiquement les gaz à effet de serre (GES) produits par l'action humaine. Richard Branson et Jeff Bezos s'en foutent, ils organisent leur nouveaux business : balades touristiques spatiales pour grosses fortunes

Prendre l'argent là où il se trouve, chez les plus riches qui se font plaisir sans nuire aux autres, ne me dérange pas, si c'est Robin des Bois aux commandes, puisque ce sera au profit des plus nécessiteux. Mais pour quelques minutes d'apesanteur, ces caprices de milliardaires qui risquent d'avoir lieu plusieurs fois par an, ces « promenades d'élites », libèrent, par « touriste », autant de CO₂ qu'un tour de la Terre en voiture par une personne seule, soit deux fois la quantité moyenne de GES tolérée par le GIEC pour chaque humain afin de ne pas dépasser les +2°C de l'Accord de Paris ⁽¹⁾. Sans parler des suies projetées dans l'espace qui agissent aussi sur l'effet de serre avant qu'elles retombent sur Terre. Quand on peut se payer certains plaisirs, on s'assied allègrement sur le droit des autres !

Indécents !

En route vers +2°C et plus ? Les conséquences en seront subies par toutes les populations (humaines, mais aussi animales et végétales) et particulièrement par les plus vulnérables. Chez nous, les environs de Liège et le Borinage, qui ont été inondés, sont aussi et déjà des régions économiquement sinistrées, mais il y a pire ailleurs et plus souvent ! Des populations encore plus pauvres, en Asie, connaissent de plus en plus souvent des

moussons catastrophiques (Inde, Bangladesh, Thaïlande, Chine...), dans les tropiques et les régions subtropicales, des typhons, des ouragans, des tornades, des cyclones ou des tempêtes tropicales violents se déclarent de plus en plus fréquemment, et un peu partout dans le monde, la montée des eaux marines fait disparaître des îles, grignotent des terres, sapent les rivages (Océanie, Pacifique, Bretagne, ...).

Mais ne nous lamentons pas : heureusement, il n'y a pas que des super-riches, et nous pouvons faire et nous faisons déjà tous des efforts pour diminuer notre



empreinte environnementale. Heureusement ? Cette année, le « jour du dépassement » a eu lieu le 29 juillet ⁽²⁾, nos efforts ne paient pas. On dit souvent que la conscience écologique est généralement une des préoccupations des milieux plus aisés, les plus pauvres, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs ont d'autres priorités plus vitales. Pourtant, leur

empreinte écologique est souvent bien plus faible que celle des populations plus riches et soucieuses de la cause environnementale. Et même si l'INSEE place le seuil de la richesse à 3.470€/mois ⁽³⁾ (+/- arbitrairement, mais ce revenu mensuel permet d'être à l'abri de bien des choses), le style de vie des classes moyennes et classes supérieures, dans notre société consumériste et numérique, est plus énergivore. Cette population aisée dit le plus agir pour le climat (diminution de sa consommation de viande, achat dans les commerces locaux, électricité verte, déplacements à vélo ou e-vélo, récupération, tri des déchets, recyclage, ...), faire des efforts quotidiens mais, pourtant, il faut se rendre à l'évidence que plus on est riche, plus on pollue ⁽⁴⁾ et plus on produit des GES.

« Ces contradictions peuvent en partie s'expliquer par un plus grand recours des diplômés à la voiture (plus loin et plus régulièrement) et à l'avion pour les loisirs, ce qui montre les limites de la conscience et de l'action individuelle » ⁽⁵⁾.

Sensibiliser et susciter des changements de comportements (ce que fait Eco-Vie depuis ses débuts), bien que nécessaire, n'est pas suffisant dans un monde capitaliste. C'est la richesse qui est la plus grande cause des injustices climatiques et sociales. Pour assouvir nos envies (pas les besoins qui sont, eux, vitaux) et le mythe de la croissance, des grands groupes économiques, des trusts n'hésitent pas à exploiter des mines à ciel ouvert pour du charbon et de l'uranium (énergie), des terres rares (numérique, éoliennes, voitures électriques - *lire ci-contre, encadré - ainsi que des puits et des forages pour du pétrole et pétrole de schiste (carburant et industrie pétrochimique). Etran-

gement, ce sont les populations les plus pauvres qui en endurent les conséquences : pollution des eaux, de l'air et des sols, cancers, malformations, ... Naomi Klein parle en plus de « racisme environnemental »⁽⁶⁾ car ce sont, la plupart du temps, les populations pauvres, les minorités ethniques, en Asie et en Afrique, les communautés afros ou latinos en Amérique du Nord, etc. qui sont concernés par ces nuisances. Pour Monique Pinçon-Charlot, une troisième guerre mondiale est en cours : celle des plus riches contre les plus pauvres, une guerre des classes transnationale⁽⁷⁾. Il faut donc en finir avec le capitalisme qui exploite l'homme et la nature. Pourquoi devrait-on accepter qu'1% de la population (les

les cadeaux fiscaux, c'est nous qui payons les actionnaires (dividendes, taux négatifs des banques pour des « jeux » boursiers).

C'est donc là qu'il faudrait aller chercher. Il ne faut pas pour cela que nous devenions tous pauvres. Non, il faut lutter contre la pauvreté, c'est essentiel... mais il faut aussi « lutter contre la richesse et s'inspirer de l'« écologie invisible » des populations pauvres » nous dit Paul Ariès⁽⁸⁾.

Nos dirigeants ont peur de taxer les grandes fortunes de peur qu'elles s'enfuient, mais c'est pourtant ce que la Chine s'apprête à faire maintenant. Va-t-on enfin suivre le mouvement ? Nos gouvernements avancent ce « fameux argument du « PDG » ou du

matière de lutte contre les changements climatiques, il faut lutter contre la richesse » peut-on lire dans un article de Valériane⁽⁹⁾.

Les plaintes en justice climatique auprès des Nations unies (celles des îles de Papouasie et de Nouvelle-Guinée contre l'Australie, celle de Greta Thunberg et de 15 autres jeunes de nationalités différentes) ont permis de mettre en évidence les changements climatiques sur le devant de la scène internationale, même si les jugements ne sont pas contraignants. Par ailleurs, l'Etat français vient d'être condamné pour ses manquements dans sa politique environnementale. Auparavant, Eco-Vie a aussi organisé et participé à « Tous avocats pour le climat » dans la perspective de dépôts de plaintes contre les Etats de plusieurs pays riches (dont la Belgique) parce qu'ils ne font pas suffisamment d'efforts.

Les conséquences de la pandémie de covid-19 « promettaient » de ne plus continuer notre mode de vie et de consommation comme avant, que le monde d'après devait être forcément différent. On a écouté les experts tout au long de la pandémie. Mais pourquoi n'écoute-t-on pas les experts du climat, ceux qui dénoncent depuis des décennies la direction insoutenable qui a été choisie par nos sociétés ? « Quoi qu'il en coûte ! » La croissance à tout prix. Pourquoi n'écoute-t-on pas les experts du climat alors que ce qu'ils avaient prédit se passe plus rapidement encore ? C'est, comme en février 2020, quand la Chine se battait contre le coronavirus que des médecins, des « lanceurs d'alerte » expliquaient, montraient comment cette maladie était très contagieuse et dangereuse, nos gouvernements ne prenaient aucune mesure de prévention dans nos aéroports. Maintenant, les gouvernements ont tous les éléments scientifiques sur la table pour agir pour le climat en connaissance de cause. Ils n'ont plus aucune excuse car au plus

Cet été, le groupe PSA a annoncé abandonner progressivement ses motorisations thermiques pour passer à 100% à l'électrique (pour certains modèles déjà à la fin de cette année) à l'horizon 2030 en réponse au plan VW (<https://www.largus.fr/actualite-automobile/volkswagen-des-batteries-uniques-jusqu-a-50-moins-cheres-10566408.html>). En parallèle, des annonces de création d'usines pour fabriquer des batteries en Europe permettraient de réduire la dépendance économique à la Chine.

Fabriquer nos propres batteries, plus propre ? l'extraction des terres rares et autres matières pour les batteries est toujours essentiellement chinoise. Il faudra investir dans le recyclage massif des turbines des éoliennes et des batteries des voitures existantes (<https://www.inter-mines.org/en/revue/numeros/metaux-et-terres-rares/111>) mais probablement aussi, comme le proposait Cyril Dion lors d'une interview à France Inter il y a deux ou trois ans, ouvrir des mines en Europe (les terres rares ne sont pas si rares que ça !). Ces mines seraient aujourd'hui plus contrôlées, mieux encadrées, plus sûres pour la population et l'environnement qu'en Chine et donc moins polluantes. Mais nos populations sont-elles prêtes à assumer les choix du tout électrique toujours plus ? Le NIMBY est plus fort que l'assomption* (même un 15 août) !

Mais les faibles revenus pourront-ils se payer une nouvelle voiture ? User sa vieille voiture « jusqu'à la corde » n'est-il pas plus écologique si elle est utilisée à bon escient, le plus rarement possible ?

La priorité est et reste de proposer un service de transport en commun fréquent, de qualité, pour tous. La voiture personnelle est un luxe et ne devrait être qu'exceptionnelle.

* *assomption* : fait d'assumer (cf. Le Robert)

plus riches) soumette et exploite le reste de l'Humanité et de la Création. Ne plus marchandiser et financiariser à l'usage presque exclusif des plus riches est, pour la sociologue, assez simple à régler juridiquement. Encore faut-il que les Etats le veuillent car à travers

chirurgien : pour attirer les meilleurs, il faudrait pouvoir offrir des salaires astronomiques. Et si on ne le fait pas, alors voici qu'on agite la fuite des cerveaux. Peu importe au fond que cette croyance soit vraie ou fausse : on n'a pas le choix. Si on veut être efficace en

tard ils agiront, plus les solutions seront radicales et difficiles à vivre.

En attendant et, malgré tout, à notre échelle de citoyen, à l'image de l'adage de Gandhi : « Montrer l'exemple, ce n'est pas la meilleure manière de convaincre, c'est la seule ». Et comme le faisait le colibri de la fameuse fable, chacun doit faire sa part (**lire encadré ci-après) ... Soyons de bons ancêtres.

Xavier

(1) https://www.francetvinfo.fr/me-teo/climat/environnement-et-climat-ce-que-coute-le-tourisme-spatial-a-la-planete_4708117.html

(2) <https://climate.selectra.com/fr/comprendre/jour-depassement>

(3) 3.470€/mois pour un isolé, 5.200€ pour un couple et 7.300€ pour une famille avec 2 enfants < à 14 ans cf. Imagine n°141 « L'argent tabou des grandes familles »

(4) Par exemple, J. Orszagh me confiait que plus les salles de bains étaient équipées et plus il y avait de salles d'eau dans une maison (ce que les reportages et émissions-télé sur l'immobilier présentent comme le must, comme une plus-value qui devient nécessaire), plus la pollution des eaux domestiques était importante

(5) « Consommation durable : engagement de façade des classes supérieures » Victoire Sessego et Pascale Hébel - Consommation et mode de vie – Enquête du CREDOC

27/09/2019

(6) « Vaincre l'injustice climatique et sociale – Feuilles de combat à l'usage des jeunes générations » Naomi Klein avec Rebecca Steffoff. Acte Sud 2021

(7) « Abolissons les droits de propriété comme on a aboli l'esclavage » Monique Pinçon-Charlot – Imagine n°141 – Novembre/Décembre 2020

(8) (9) « Lutter contre la richesse et apprendre des situations de pauvreté » Guillaume Lohest - Valériane n°150 - Juillet/Août 2021

Pub et consommation

Il faut dire que, comme consommateur, ce n'est pas toujours facile de prendre les bonnes décisions. Entre les incitations à consommer toujours plus et le greenwashing pour des produits pas toujours utiles présentés dans des pubs et la réalité du portefeuille, le choix est parfois cornélien.

Greenwashing ? Vous pouvez dénoncer les abus que vous constatez auprès de ces instances qui ont pour mission d'assurer une publicité loyale, véridique et socialement responsable:

-en Belgique, le Jury d'Éthique Publicitaire <https://www.jep.be/fr> ;

-en France : le Jury de déontologie publicitaire <https://www.jdp-pub.org/>.

On se contente de peu

Financité | Infolettre 01/09/2021

Au Roelux, commune du Hainaut à 20 kilomètres de La Louvière, le bourgmestre est content. Un distributeur de billets Batopin va être installé sur la Grand-Place, juste à côté de la commune. Quelle chance.

On ne peut pas vraiment dire que Le Roelux soit pauvre en service bancaire. Pour une ville de cette taille, disposer de trois agences bancaires dans la rue commerçante est déjà un exploit. Sauf que voilà, le distributeur d'ING a déjà disparu et celui de l'agence de BNP Paribas Fortis devrait suivre. C'est la conséquence du projet Batopin, qui vise à retirer les distributeurs de billets des quatre grandes banques du pays (ING, BNP Paribas Fortis, Belfius et KBC) pour les remplacer par 2.000 à 2.400 distributeurs « neutres » distribués sur 650 à 750 sites. Qu'on se le dise, si ce projet promet de répartir les distributeurs selon un « maillage » idéal, cela implique une réduction drastique du nombre de machines. Actuellement, ces quatre banques détiennent 73 % des distributeurs de billets installés en Belgique. Avec le projet Batopin, entre 38 % et 44 % des distributeurs sont donc voués à disparaître.

Imaginez alors la distance à parcourir pour accéder à un distributeur du billet. Elle pourrait être rallongée jusqu'à 5 km pour 95 % de la population contre moins de 2 km actuellement pour 82% d'entre nous.

S'assurer de la présence d'un distributeur

Alors pour le bourgmestre Benoît Friart, s'assurer la présence d'un distributeur neutre dans sa commune ressemble à une petite victoire. « Ce sont les responsables de Batopin qui sont venus vers nous afin de voir si l'on pouvait leur proposer un local », précise le bourgmestre rapporté dans La Nouvelle Gazette de ce 1er septembre. Qu'à cela ne tienne, la ville leur mettra un local à disposition pour un loyer de 400 euros par mois, juste à côté de la commune. « Nous estimons que c'est important pour nos habitants de pouvoir aller chercher de l'argent dans un lieu central. Il s'agit d'un service qui doit être rendu car même si on le fait moins qu'avant, on utilise toujours de l'argent liquide. Les commerçants pourront aussi y déposer leur argent », ajoute Benoît Friart. Cerise sur le gâteau, il y a même du parking à disposition.

Récapitulons. On annonce donc la disparition de deux distributeurs dans une commune de 8.700 habitants, ce qui était déjà peu, et on se réjouit de l'installation d'une machine. On trouve normal que ce soit à la commune de mettre à disposition un local pour que le réseau puisse y mettre un distributeur alors qu'il y avait déjà à quelques mètres de là 2 agences de banques participant à ce projet. On se réjouit que le Roelux puisse s'assurer d'avoir un distributeur de cash sur son territoire alors qu'accéder facilement à son argent est un droit.

Vive les paiements sans contact

La crise a favorisé l'adoption des paiements sans contact, même chez les personnes âgées

« Contrairement à ce que la plupart des gens imaginent, les paiements par carte sans contact ne sont pas l'apanage des jeunes générations : parmi toutes les personnes qui ont payé au moins une fois avec une carte sans contact, les catégories d'âge les plus élevées indiquent en fait être plus familières avec cette technologie que le groupe des jeunes », annonce le baromètre annuel des paiements numériques.

Oui, cette information est surprenante. Voilà au moins un point sur lequel Financité et les partenaires qui ont réalisé le baromètre (la Fédération du secteur financier, Bancontact Payconique, Mastercard, Visa, Worldline et la VUB) seront d'accord.

On y apprend également que 7 Belges sur 10 (69 %) ont payé au moins une fois avec une carte sans contact dans un magasin physique, contre 49 % l'année dernière, avant la crise. « La crise a clairement été un déclencheur pour tester les paiements sans contact », précise le communiqué de presse. Sans blague.

Quand tout contact physique a été proscrit des mois durant, pas étonnant que cela pousse beaucoup à effectuer un paiement en se contentant d'approcher sa carte bancaire de l'appareil plutôt qu'en l'insérant pour ensuite taper son code là où tant d'autres ont fait de même.

La fin du cash

Vous en voulez encore ? Le baromètre en profite pour aborder la question du cash, pestiféré pendant la crise sanitaire et dont les banques aimeraient vraiment se débarrasser. Selon le sondage, la baisse de popularité de l'argent liquide se poursuit quelle que soit la tranche d'âge interrogée. Ce serait même chez les 65-74 ans que le cash est le moins populaire. « Peut-être pour des raisons d'hygiène. Le groupe actif le plus vulnérable a manifestement commencé à éviter l'argent liquide », peut-on lire.

« Cette tendance est également perceptible dans nos portefeuilles : 6 % des Belges n'ont jamais d'argent liquide sur eux et 42 % n'ont pas plus de 20 euros », ajoute le communiqué. Oui, quand la baisse du nombre d'agence et de distributeurs de billets est aussi importante, il est parfois difficile d'avoir du cash dans son portefeuille.

Bref, tout ça est la faute à la crise. Mais dans le secteur financier, on a franchement l'air de se réjouir : « la crise est un élément moteur qui vient nous faire avancer vers une société où les solutions numériques rendent la vie plus facile et plus sûre. » Peu importe, finalement, que les pièces et les billets soient émis par les banques centrales alors que les autres moyens de paiement sont émis par des sociétés commerciales dont le but est de gagner de l'argent. Peu importe aussi que le cash soit un bien public qui n'est pas qu'un moyen de paiement, mais également un moyen de disposer de son argent en dehors du système bancaire



Est-ce aux banques de cotiser pour pallier aux problèmes d'une autre institution ?

«Les banques reçoivent les dépôts des clients et devraient utiliser cet argent pour financer les prêts qu'elles font à d'autres. Le système actuel ne fonctionne plus de cette manière ! Les banques créent de la monnaie à partir de rien pour financer des projets. Elles spéculent sur la réussite des projets qu'elles financent «avec du vent» pour avoir un retour bien réel de valeur qui leur permet de fonctionner et de dégager des bénéfices. Cela relève de jeux aux casino et non plus du financement matériel réel de véritable activité créatrice de valeur. Notre civilisation et notre savoir-faire vont disparaître.»

Benny Rooman

«Oui dans la mesure où les activités de banques ne sont pas scindées entre banque d'épargne et banque d'affaires, elles ont des activités risquées et c'est normal qu'elles cotisent à une assurance collective . Ce n'est pas aux contribuables à intervenir quand elles sont en défaut.»

JP Smit

Elles iront toutes au paradis

Financité | Infolettre 08/09/2021

L'Observatoire européen de la fiscalité a étudié les activités de 36 banques européennes dans les paradis fiscaux.

Si toutes les banques européennes étaient soumises au taux d'imposition minimum de 15% dans tous les pays où elles ont des activités, elles devraient collectivement payer 3 à 5 milliards d'euros supplémentaires par an. Ce chiffre atteint 10 à 13 milliards d'euros si le taux minimum était de 25%.

L'analyse porte sur 36 banques européennes considérées comme systémiques (c'est-à-dire que leur effondrement aurait de quoi bouleverser le marché global). Puisque ce sont de grandes banques, elles sont généralement présentes dans de nombreux pays. Ça tombe bien, elles sont aussi tenues de déclarer publiquement leurs activités pays par pays depuis 2015. On sait donc précisément où elles réalisent leurs profits.

L'Observatoire européen de la fiscalité considère 17 pays comme des paradis fiscaux. Pour en être un, deux indi-

cateurs ont leur importance. D'abord le taux d'imposition effectif pour le secteur bancaire. Dans ces pays, il oscille généralement entre 10 et 13%. Deuxième indicateur, la rentabilité par employé-e-s (avant impôt). Dans les paradis fiscaux, les profits étaient en moyenne de 228.488 euros par employé-e en 2020. C'est beaucoup, c'est surtout 3,8 fois plus que dans les pays qui ne sont pas considérés comme des paradis fiscaux, où le profit par employé-e est de 59.779 euros par an. Cela suggère clairement que les bénéfices comptabilisés dans les paradis fiscaux trouvent leur source dans d'autres pays où a réellement lieu le travail de l'employé-e.

Est-ce que les banques européennes ont diminué leurs activités dans les paradis fiscaux depuis qu'elles sont obligées de les déclarer ? La réponse est non. Les principales banques européennes ont réalisé 20 milliards d'euros de profit dans les paradis fiscaux chaque année. Cela représente 14% des profits totaux et ce pourcentage est stable depuis 2014. Le recours aux paradis fiscaux diffère tout de même d'une banque à l'autre. La part moyenne

de profits déclarés dans ces 17 pays va de 0% jusqu'à 58% pour certaines. HSBC porte le bonnet d'âne avec 62,3% des activités sous le soleil (fiscal) entre 2018 et 2020, mais le partage avec l'institution italienne Monte dei Paschi qui compte près de la moitié de ses profits dans les 17 pays avec une augmentation de 19,4% par rapport à la période 2014-2016.

En ce qui concerne les banques étudiées présentes en Belgique, la bonne nouvelle consiste à dire qu'elles ont toutes diminué la part de profit réalisé dans des paradis fiscaux entre la période 2014-2016 et 2018-2020. Cependant ING réalise encore 4,3% de ses profits dans les paradis fiscaux, BNP Paribas 6,9% et KBC 12,7%.



Quelques enjeux, quelques problèmes ...

«Loin d'être paradisiaques, ces territoires constituent des espaces où les règles appliquées par la majorité des Etats n'ont plus lieu d'être : tu ne voleras point, tu paieras tes impôts, tu gagneras ton salaire à la sueur de ton front, tu joueras les règles de la concurrence, tu respecteras les législations sociales et environnementales... Les paradis fiscaux et judiciaires participent, selon le mot du magistrat Jean de Maillard, à la construction d'un « monde sans loi ». Or, dans un monde sans loi, c'est la loi du plus fort qui règne. Les conséquences sont redoutables.»

«En offrant l'opacité juridique et financière aux acteurs financiers peu scrupuleux, les paradis fiscaux ont un rôle important, et nocif, sur les sociétés et leur développement»

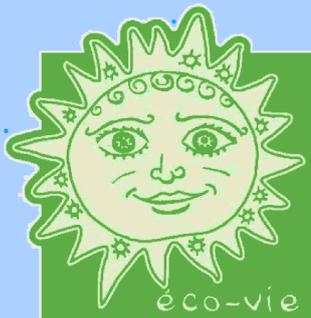
Le «contournement de l'impôt par la fraude et l'évasion fiscale» ne contribue donc pas « au financement des politiques publiques et d'intérêt général. Les capacités

de régulation et de redistribution des Etats sont ainsi fragilisées, alors que le pauvre doit supporter une part supplémentaire du poids de l'impôt.

Et lorsque l'on se penche sur ces conséquences dans les Etats les plus vulnérables, alors on observe une véritable hémorragie fiscale qui constitue un obstacle majeur au développement des pays pauvres.»

Ces contournements fiscaux « parfaitement taillés pour les besoins des entreprises multinationales qui veulent échapper à l'impôt » contribuent « au développement des comportements irresponsables dans le secteur financier et favorise l'instabilité financière ». Et « constituent également un trésor pour la criminalité internationale qui vient y blanchir son argent sale » tandis que d'autres « y dissimulent tranquillement leurs pots de vin... »

Voici ce que nous pouvons lire sur le site de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires (<https://www.stopparadisfiscaux.fr>)



ECO-VIE
vous invite au Mois du Doc



NOVEMBRE 2021 | 22^e ÉDITION



MA VOIX T'ACCOMPAGNERA

de Bruno Tracq (84')

Leurs voix guident les pensées et peuvent recomposer une réalité. Fabienne Roelants et Christine Watremez comptent parmi les spécialistes les plus renommés de l'hypnose chirurgicale. Cette relation patient-médecin, qui prend soin d'un lien humain souvent abîmé par la médecine moderne, invite à une irruption singulière au coeur des blocs opératoires : celle de l'imaginaire

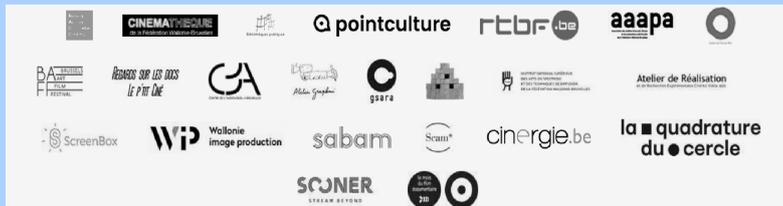
Projection suivie de témoignages et d'un débat

**Mercredi 17 novembre
19h30 à La Ruche**



Rue de la Marlière, 251 - Mouscron

Entrée libre
dans le respect des règles
sanitaires en vigueur



TRUCS ET ASTUCES

SEPTEMBRE 2021

Bonjour tout le monde, vous allez bien ? Votre été fût bon ? Quelques retrouvailles familiales ? Un peu de soleil ? De bonnes lectures ? Un peu de repos ou au contraire de sport ? Bref, quoi que vous avez fait, j'espère que cela vous a permis de vous ressourcer et d'être prêt et gonflé à bloc. Que vous ayez pris de nouvelles résolutions ou non pour cette rentrée 2021, je croise les doigts pour que vous soyez enclins à m'envoyer vos trucs, astuces et idées « vertes et éco-nomiques et -logiques » en tous genres.

Je ne sais pas vous mais en ce qui me concerne, cet été j'ai quand même été ennuyée par les insectes dans la maison et je voulais vous partager mes quelques astuces et trucs pour les repousser sans leur être nuisible mais en étant tranquille au maximum.

- Premier principe de base dont je vous ai déjà parlé, les insectes volants n'aiment pas l'eau et donc un pulvérisateur rempli d'eau agit très efficacement sur la plupart des insectes lors des barbecues et soirées en plein air (sans oublier que ça peut aussi être efficace avec les blagues trop lourdes de votre voisin de table mais soyez sur vos gardes, comme il ne s'agit pas d'un insecte volant, la réaction peut être différente 😊 et moins efficace.)

- Deuxièmement, les insectes ont un odorat très développé et n'apprécient pas certaines odeurs : la citronnelle par exemple bien connue pour les moustiques mais aussi le citron, pour les fourmis ou encore le vinaigre, les plants de tomates, la menthe, l'oignon pour éloigner les mouches ; les guêpes, quant à elles, n'aiment pas l'odeur du clou de girofle. Toutes ces odeurs ont un effet sur certains insectes mais pas sur tous.

- Troisièmement : Ranger rapidement. Non seulement cela vous permettra d'avoir une charge mentale moindre mais en plus n'attirera pas les insectes : pensez à vider et fermer vos poubelles, vos assiettes sales filent direct dans le lave-vaisselle ou l'évier où elles seront nettoyées rapidement afin d'éviter d'attirer au maximum les volants ou les rampants.

- Aérer malins : pensez aux moustiquaires, que vous pouvez fabriquer vous-même, idem pour les ciels et moustiquaires de lits. Il existe plein de tutos sur le net pour vous guider et vous aider à trouver celui qui conviendra le mieux à vos désirs et votre déco.

- Quoiqu'il en soit, évitez les gestes brusques surtout avec les

guêpes, abeilles et autres insectes de mêmes types car effrayés, ils pourront vous piquer pour se défendre.

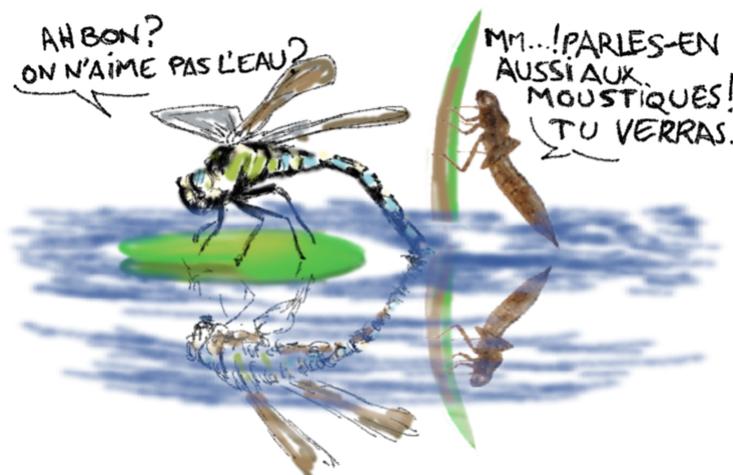
Et si malgré tout vous vous faites piquer : Une valeur sûre : 1 goutte de lavande aspic sur la piqûre sera souveraine dans de nombreux cas.

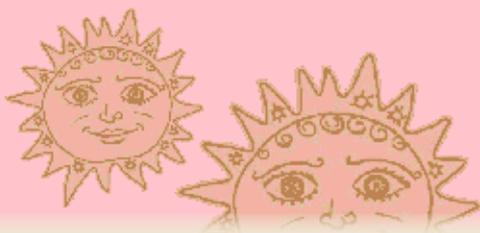
En revanche, n'hésitez pas à consulter un médecin si le bouton enflé, prend de l'ampleur et que l'inflammation dure plusieurs jours car une réaction allergique aux piqûres semble de plus en plus fréquente depuis quelques années.

Voilà pour cette fois-ci. Comme d'habitude, n'hésitez pas à m'envoyer vos trucs et astuces en tous genres afin que cette rubrique s'enrichisse de nos valeurs d'échanges et de partages. En attendant, je vous souhaite une excellente rentrée pleine de positivité, d'amour et de respect.

Prenez soin de vous.

Virginie





J'ai testé pour vous...

Les alternatives au coton-tige

Vous n'êtes pas sans savoir que les cotons-tiges ne seront bientôt plus qu'un souvenir, enfin c'est ce qu'on dit car, en théorie, ils devaient déjà disparaître en janvier 2020 (décision européenne) : ce sont des déchets inutiles et en plus, beaucoup les jettent dans les toilettes si, si !

Alors, j'en ai testé plusieurs modèles pour vous aider à choisir l'alternative qui vous conviendra. Les deux premiers sont métalliques :

Celui-ci est un cure-oreille classique qu'on trouve dans toutes les pharmacies et même en grandes



surfaces maintenant. Il a l'avantage d'être robuste, mais par contre il faut y aller mollo et ne pas l'enfoncer trop loin dans le conduit de l'oreille.



Le second est en forme de petite pelle. Là aussi, on ne pousse pas trop loin dans le conduit auditif afin de ne pas repousser le cérumen vers le tympan et ainsi former un bouchon et également, bien évidemment, pour ne pas se blesser.



Les suivants sont en plastique souple, ils sont plus ou moins « durs » pour les oreilles, et eux aussi ne peuvent pas être introduits trop loin dans le conduit auditif (mais ça c'est une question de bon sens). On les trouve dans les magasins spécialisés en produit d'hygiène ou en ligne.

Le premier d'entre eux est dans une boîte qui contient l'auriculi (ou oriculi) proprement dit avec des embouts de couleurs différentes (deux couleurs : vert et bleu). Ainsi deux membres de la famille peuvent employer l'auriculi avec leurs embouts personnels. Ces embouts sont faciles à placer et très faciles à nettoyer à l'eau chaude et au savon. L'auriculi doit être tourné (dans le sens de la flèche indiqué sur l'appareil) pour bien emporter le cérumen.



fait personnalisable grâce à son étui pourvu d'une étiquette où l'on peut noter le prénom de la personne. Là aussi, ce matériel se lave très facilement.



Quel que soit votre choix, sachez que de toutes façons se nettoyer les oreilles doit être fait prudemment et que le cérumen (qui peut nous chatouiller) est indispensable car il a un rôle important : c'est une protection naturelle de notre conduit auditif, il le protège contre les éventuelles attaques de microbes (il joue un rôle antibactérien et antifongique), mais aussi contre la poussière et même contre les insectes qui peuvent parfois s'introduire dans l'oreille (heureusement ça n'arrive pas tous les jours)

Il existe encore d'autres alternatives : des oriculis en bambou, en bois etc ... si vous en employez, merci de nous faire un petit retour via le courrier des lecteurs, ce serait sympa de partager nos expériences. Merci d'avance.

Sylvia

Enfin le dernier des substituts de mon test est mon « premier choix ». Pourquoi ? Parce qu'il contient sur deux bâtonnets quatre possibilités différentes de se curer l'oreille et qu'il est tout à

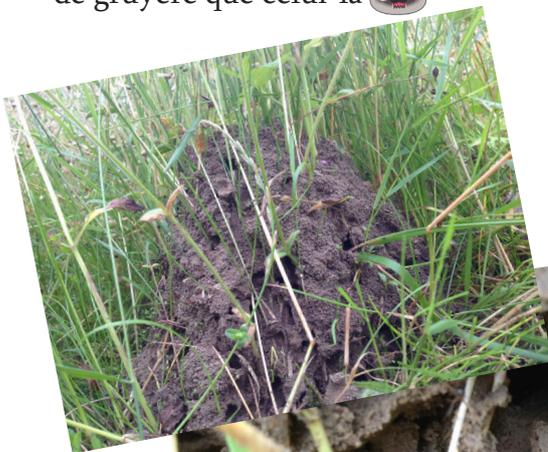
Grisou raconte...

...les fourmis

Quel été pourri les amis ! Tout le monde sait que les chats n'aime pas l'eau mais là c'est le pompon ! Pas moyen de mettre un poil dehors sans qu'il soit mouillé ... j'ai l'impression que l'été a été oublié là-haut et qu'on nous a envoyé tout de suite l'automne !!!

Et quand je dis pas un poil dehors je ne parle même pas des pattes ! Figurez-vous que si je marche sur l'herbe mes coussinets sont trempés : on dirait que je marche sur une éponge. Et je ne sais pas s'il y a rapport de cause à effet mais le jardin est envahi de limaces et de fourmis ... les rares fois où il ne pleut pas et que je me risque dehors, elles en profitent pour me grimper le long des pattes et ça me chatouille quand elles ne me piquent pas ... c'est infernal !!!

Enfin, moi je ne peux pas me plaindre les chiens de Xavier m'ont envoyé des photos de ce qu'ils ont découvert dans leur jardin : une fourmilière, une fameuse construction ! Jugez-en par vous-même, qu'en pensez-vous ? Un drôle de gruyère que celui-là 🐱



Et chez mon cousin Irish, c'est encore pis...



Là, ce sont les fourmis charpentières qui ont fait leur nid dans le plafond et qui l'ont carrément démolli !!!



Des fourmis charpentières ! Vous avez déjà entendu parler de ça vous ? Moi pas ! Et d'ailleurs, j'ai d'abord cru qu'Irish se moquait de moi, me racontait une blague. Mais lorsque j'ai vu les photos qu'il m'a envoyées, j'ai compris que ce n'était pas "pour du rire". N'empêche c'était la première fois que j'entendais ça. Martin, tu peux m'en dire plus sur cette espèce de fourmis ?



D'une taille pouvant aller de 6 mm à 20 mm, soit des différentes castes d'ouvrières à celle de reine en passant par les fourmis soldats. Chez cette espèce, on distingue bien les trois parties du corps mais à partir de là, pour la détermination, il faut une forte loupe ou le milieu et le comportement peuvent aider à la détermination, mais c'est là, affaire de spécialistes. Comme pour les autres espèces de ce groupe, lorsque vous observez des individus ailés, il s'agit d'individus en phase de reproduction.

On parle de colonies de 5 000 fourmis. Ce qui n'est déjà pas mal mais cette espèce est aussi remarquable par sa longévité par rapport à d'autres insectes et même par rapport à d'autres hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes et fourmis). En effet, la reine peut vivre une quinzaine d'années et la moitié de cet âge pour les ouvrières.

Malheureusement pour nous, cette espèce xérophyle (chaleur et sécheresse) apprécie nos charpentes. Des amas de sciures sont des signes de présence. En effet, elle ne consomme pas le bois mais y creuse des galeries. Lorsqu'on parle de nos habitations, apparemment, elle apprécie tout ce qui est en bois donc pas uniquement les charpentes. De plus, cette espèce peut être vue en plein jour, elle n'est finalement pas très discrète, encore faut-il y prêter attention.

Donc, si vous possédez un âtre ou autre feu à bois, ne laissez pas traîner du bois vieillis. Cela entend aussi de ne stocker que ce que vous allez rapidement consommer. Dans la gestion de votre stock extérieur, utilisez votre bois du plus ancien vers le plus récemment coupé. N'oubliez pas d'éliminer le bois "miné" de votre stock.

Il y a bien entendu d'autres mesures à prendre comme ne pas laisser traîner des substances sucrées.

Merci Martin pour ces explications. Me voilà grâce à toi plus malin

A bientôt pour une autre aventure

Grisou

Prochaine réunion du comité de rédaction : **le mercredi 13 octobre 2021 à 18h**

Rentrée des articles que vous aimeriez faire paraître ou des sujets que vous aimeriez être traités :
le vendredi **11 octobre 2021**

Désireux d'y participer, d'y contribuer ? Contactez nous via eco-vie@skynet.be

AGENDA

septembre - -octobre - novembre

Activités ponctuelles

Octobre

Samedi 09/10 : Atelier « Cuisine du Monde » : 17h45 à la Prairie – voir p.3

Mercredi 13/10 : RV sur les sentiers : « la boucle de l'IMP » - balade-découverte transfrontalière qui cheminera entre les deux Leers. Départ : 14h Rue de la Frontière, 14 à Leers-Nord (B)

Samedi 16/10 : Entretien d'une partie du sentier n°20 (entre la Place communale et la Petite Rue) à Leers-Nord avec les riverains

Dimanche 17/10 : RV sur les sentiers avec Martin : 14h «les sentiers et chemins du Mont de la Hutte à Ploegsteert» - voir p.6

Samedi 23/10 : Salon de la transition « Un pas vers demain » : à partir de 10h à la Grange – voir p.13

Novembre

Mercredi 17/11 : projection du documentaire « Ma voix t'accompagnera » dans le cadre du Mois du Documentaire à 19h30 à la Ruche – voir p.19

Activités régulières

*Stretching postural Leers-Nord ET Mouscron :

Leers-Nord école communale de Leers-Nord (22 Rue des Mésanges)

lundi (18h15 à 19h15) : 13/09-20/09-27/09 - 04/10-11/10-18/10-25/10 - 08/11-15/11-22/11-29/11

mercredi (12h30 à 13h30) : 15/09-22/09-29/09-06/10-13/10-20/10-27/10-03/11-10/11-17/11-24/11

Mouscron au CRIE (135 Rue de la Vellerie)

jeudi (18 à 19h) : 16/09 - 23/09 - 30/09 - 07/10 - 14/10 - 21/10 - 28/10 - 04/11 - 18/11 - 25/11.

*Incroyables comestibles

Les **mercredis** 06/10 et 03/11 : 17h à 18h au parc du Chalet

Activités d'autres associations

Manifestation pour le Climat : Et vous, vous faisiez quoi le **10 octobre 2021**?

****2021. Notre planète se porte mieux. Pratiquement plus de GES, température stabilisée, biodiversité florissante, villes vertes, air pur et responsables menant une politique climatique juste, profitant à toutes et tous. Vous vous souvenez de ce dimanche 10 octobre 2021? Nous étions descendus dans la rue. Une foule énorme exigeait des actions fortes de nos responsables politiques ! Ce jour-là, citoyennes et citoyens avaient relancé un mouvement qui n'allait plus s'arrêter. Nous y étions... Avec vous ?****

La pandémie a bouleversé nos vies et accentué les inégalités de notre monde. Certaines personnes ont été plus durement touchées par le virus que d'autres.

Mais la crise du *covid* nous a également fait comprendre que le changement est possible. Et nécessaire. Le dérèglement climatique est un fait. Déjà des millions de gens en ressentent les conséquences dramatiques : équilibres naturels perturbés et bien-être affecté par les événements extrêmes.

C'est pourquoi un retour à l'action doit nous faire entendre. Les

mobilisations de ces dernières années ont placé la crise climatique en tête de l'agenda politique. Mais maintenant, le temps est venu pour les politiciens de transformer leurs promesses en actions ambitieuses ! À la veille d'un important sommet européen et de la conférence climatique de Glasgow, nous voulons envoyer un signal fort. C'est le point de bascule : restons-nous empêtré.e.s dans ce monde d'avant ou optons-nous pour un monde solidaire, juste et durable ?

We are #BackToTheClimate
Infos sur www.backtothecclimate.be

